

TABLE LOCALE DES PHARMACIENS DES RÉSEAUX LOCAUX DES FAUBOURGS ET DE VERDUN

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE 10 MAI 2017

DE 17 H 30 À 20 H – CLSC DE VERDUN, SALLE 352

Présences :

Pharmaciens :

Alibert Benedicte, Arbour Philippe, Beaulieu Jérôme, Benoit Camille, Boucher Marie-Ève, Bouras Samir, Bray Charles-André, Chamard Nicole, Charbonneau Benoit, Charron Mélanie, Cheung Erik, Consolante Gino, Couturier Marc-André, Djko Victorine, D.Messier Catherine, Dansereau Julie, Dumoulin Cristèle, Fouché-Laurent Stéphanie, Gilbert Suzanne, Gosselin Nancy, Harada Ryoko, Huang Elaine, Kassem Raja, Kassem Roueida, Lafrance Diane, Lavoie Johanne, Lehrer Martin, Lehrer Ronald, Loranger Mélanie, Lugassy Cyrille, Minville Dorothée, Martin Mylène, Oanta Rusu Gabriela, Omicciolo Mathieu, Paquette Suzanne, P-L Bourgeau Rose-Darlène, Prince-Duthel Léa, Richer Réjean, Sau Tina, Saulnier Félice, Senouci Ilhem, Smith Joëlle, St-Arnaud Chantal, St-Onge Annie, Than Thi Phuong Van, Vaillancourt Marilie, Van Hoenacker Eric, Villeneuve Mariane, Vo Truong Minh Guyet

Invités :

Dre Geneviève Dechêne, médecin de famille, enseignante UFCI en SAD, Université de Montréal
Dre Paule Lebel, coordonnatrice de l'implantation des UFCI en SAD et en CHSLD
Mme Suzanne Gilbert, chef adjointe soins pharmaceutiques, enseignantes, recherche et adjointe au chef de département de pharmacie du CCSMTL pour l'installation IUGM

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CCSMTL)

Lise Charpentier, conseillère clinique de la 1^{re} ligne médicale
Chantal Plante, pharmacienne-conseil
Micheline Viens, chef adjointe services première ligne SOV
Annie Foy, directrice adjointe SAD-RI-direction SAPA

Absente :

Geneviève Alary, directrice adjointe à la direction des services professionnels – volet opérations

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue de Julie Dansereau et de Samir Bouras	La séance est ouverte à 17 h 40. Samir Bouras et Julie Dansereau souhaitent la bienvenue à tous, présentent les membres du conseil exécutif de Verdun et de Jeanne-Mance, et remettent en perspective les objectifs de la Table locale des pharmaciens.	
2.	Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière rencontre	L'ordre du jour a été entériné par Micheline Viens et secondé par Mélanie Loranger. Le compte rendu a été entériné par Julie Dansereau et secondé par Diane Lafrance.	
3.	Atelier 1 Démystifier le soutien à domicile	Lise Charpentier présente Annie Foy, directrice adjointe SAD-RI Direction SAPA. Celle-ci nous présente l'atelier « <i>Démystifier le soutien à domicile</i> » et explique l'offre de services à domicile pour une clientèle en perte d'autonomie.	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
		<p>Elle présente l’outil « <i>Services de soutien à domicile</i> » qui résume les étapes qui ont été démontrées lors de la présentation. Elle explique également les étapes de la prise en charge du patient : les services offerts, le niveau de priorité, le délai d’attente, etc.).</p> <p><u>Questions posées :</u> Q : Est-ce que les soins et les services sont gratuits pour la clientèle? R : Oui. Aucun frais encouru pour les services donnés.</p> <p>Q : Est-ce seulement pour les personnes âgées? R : Non, l’âge n’est pas un critère pour avoir accès au SAD. C’est selon la perte de l’autonomie de la personne.</p> <p>Q : Est-ce que l’usager doit payer pour avoir un service de prise de médication? R : Le service offert pour donner la médication à l’usager ne devrait pas influencer l’offre de service pour payer. Les enjeux de base pour offrir ce service sont de voir si le patient oublie de prendre le médicament et s’il est physiquement apte.</p> <p>Pour conclure l’atelier, Samir informe les participants de l’existence des « <i>Aides-mémoire</i> » contenant les coordonnées des services offerts à la population par le CCSMTL.</p>	
4.	<p>Atelier 2 Révision systématique de la médication dans le cadre des UFCI en SAD</p>	<p>Lise Charpentier présente Dre Paule Lebel et Dre Geneviève Dechêne de l’Université de Montréal et Mme Suzanne Gilbert de l’IUGM.</p> <p>Celles-ci nous présentent l’atelier « <i>Révision systématique de la médication dans le cadre des UFCI en SAD</i> ».</p> <p>Dre Paule Lebel mentionne que l’objectif du projet UFCI consiste à ce qu’il y ait un médecin de famille à domicile pour les personnes âgées et en fin de vie. Afin d’y parvenir, l’équipe du Dre Lebel fait appel aux membres de la TLP pour recueillir des idées sur la meilleure méthode de communication entre les pharmaciens et les résidents lors des activités d’apprentissages.</p> <p><u>Idées recueillies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges par fax ou par courriel afin d’avoir le temps de faire la révision du dossier. Ceci nécessiterait une rémunération pour la révision et l’opinion du pharmacien. • Produire un fax standard avec le nom du médecin et le nom du patient, la raison et toute autre information pertinente pour la communication afin de concrétiser le tout par écrit. • Demande préalable par fax au pharmacien, le médecin reçoit la réponse par fax, un appel téléphonique pour conclure. 	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
		<p>Lise Charpentier conclut qu'un appel sera fait auprès des pharmaciens de la communauté à savoir qui sont intéressés à participer au groupe de travail pharmaciens communautaires (AIS médicaments) et UFCI à domicile.</p>	<p>Lise enverra un courriel aux pharmaciens de la communauté pour voir qui sont intéressés à participer au groupe de travail.</p> <p>Les noms seront envoyés au Dre Lebel</p>
5.	<p>Atelier 3 L'utilisation extra-hospitalière de la naloxone dans le traitement des surdoses aux opioïdes</p>	<p>Lise Charpentier présente Félice Saulnier, pharmacienne-propréitaire, pharmacie Pharmaprix.</p> <p>Celle-ci nous présente l'atelier sur « <i>L'utilisation extra-hospitalière de la naloxone dans le traitement des surdoses aux opioïdes</i> ».</p> <p>Au Québec, différentes formulations de naloxone sont disponibles. Certaines sont couvertes par la RAMQ et visées par l'ordonnance collective. Toutefois, les gens pourront se procurer les formulations de naloxone par injection avec fiole seulement qu'à la mi-mai, due à l'indisponibilité du produit.</p> <p>Les patients pouvant se procurer la naloxone sont les utilisateurs d'opioïdes et leur proche. Félice Saulnier recommande également des approches différentes à la recommandation de la trousse de naloxone.</p> <p>L'enseignement de la naloxone en pharmacie communautaire se fait en 5 étapes pour le patient et le proche. Cet enseignement peut se faire par le pharmacien, le médecin ou l'infirmière.</p> <p>Félice Saulnier mentionne que l'AQPP diffuse actuellement de mini formations aux pharmaciens. Elle rappelle l'importance de propager cette nouvelle aux médecins et autres professionnels.</p> <p>Pour terminer, Félice Saulnier s'adresse aux membres de la TLP et demande réflexion concernant une question qui lui avait été posée : « <i>Lorsque des facteurs de risques sont présents, avons-nous une responsabilité professionnelle?</i> »</p>	.

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
6.	Capsule 1 Technique d'injection au naloxone	Mélanie Charron, conseillère en soins infirmiers à la Direction régionale de santé publique, démontre la technique d'injection au naloxone en fiole par étape. La trousse en annexe 2 coûte 50\$ et le pharmacien doit fournir une formation à l'utilisateur et au proche aidant. <u>Questions posées :</u> Q : Est-ce qu'il y a une responsabilité professionnelle si quelqu'un dans la pharmacie est intoxiqué. R : Oui, en tant que responsabilité civile.	
7.	Capsule 2 L'ajustement des hypoglycémiant oraux et l'insuline des usagers diabétiques de type II en pharmacie communautaire	Lise Charpentier présente Charles-André Bray, pharmacien à l'Hôpital de Verdun. Charles-André présente un des projets de l'UMF de Verdun et leurs objectifs. Le projet consiste à transférer le plus adéquatement les patients de l'UMF vers les pharmacies communautaires. Les outils disponibles pour les pharmaciens afin de se renseigner davantage sur le projet sont : <ul style="list-style-type: none"> • Formation en ligne de Diabète Québec • INESSS 	
8.	Affaires courantes		
	Présentation des objectifs 2017	Julie Dansereau présente l'objectif pour le territoire Jeanne-Mance : <ul style="list-style-type: none"> • Loi 41 : promouvoir dans les cliniques au niveau des médecins et des intervenants 	
	Site web	Lise Charpentier invite fortement les membres à visiter le site web (https://www.ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/medecins-pharmaciens-et-professionnels/espace-pharmaciens/) et mentionne que nous pouvons y retrouver des présentations, des ordonnances collectives, formulaires, etc.	
	SIRSAU	Lise Charpentier informe que seulement 18 / 92 pharmacies ont répondu aux questionnaires sur les besoins de contenants SIRSAU. Une lettre sera envoyée sous peu aux pharmacies avisant le nombre de contenants qu'ils recevront.	
9.	VARIA		
	Nouvelles CRSP	Chantal Plante fait un retour sur la dernière Assemblée générale et invite les membres à s'inscrire pour la prochaine rencontre d'Assemblée générale prévue le 17 mai 2017.	
10.	Évaluation de la conférence	Lise Charpentier demande aux membres de compléter le formulaire d'évaluation.	
11.	Clôture de la rencontre	La séance est levée à 20 h 15.	